

# MUNICIPALES

# 2026

---

● REPRÉSENTER ● ACCOMPAGNER ● INFORMER ● ANIMER

## LES PROPOSITIONS DES ENTREPRISES

- Pour un développement territorial au service de l'économie et des azuréens

## **NOTRE REPRÉSENTATIVITÉ NOTRE RESPONSABILITÉ**

Organisation interprofessionnelle, l'Union Pour les Entreprises des Alpes-Maritimes rassemble, fédère et représente les entreprises du territoire.

Depuis plus de 50 ans, nous défendons la liberté d'entreprendre, en incarnant la voix des entrepreneurs auprès des pouvoirs publics, des partenaires sociaux et des acteurs de la société civile. Le dynamisme économique des Alpes-Maritimes repose sur des milliers d'entreprises et de salariés qui contribuent chaque jour à la vitalité, à l'emploi et à l'attractivité de notre territoire.

À l'approche des élections municipales de 2026, nous portons une ambition claire : renforcer les liens entre les acteurs économiques et les collectivités locales, afin que la réalité du terrain et les besoins des entreprises trouvent toute leur place dans les décisions publiques.

Ensemble, nous souhaitons bâtir un territoire plus attractif pour les talents et les investissements, plus compétitif pour les entreprises, et plus équilibré dans son développement, au bénéfice de l'ensemble des habitants des Alpes-Maritimes.

**Nous souhaitons instaurer un dialogue constructif, continu et pragmatique avec les élus.**

## **ENSEMBLE POUR UN TERRITOIRE AMBITIEUX, RAYONNANT ET RESPONSABLE**

# 01

## FISCALITÉ LOCALE : STABILISER, RENDRE LISIBLE, ENCOURAGER L'INVESTISSEMENT

L'UPE06 considère que la pression fiscale locale constitue un frein direct à l'investissement, à la création d'emplois et à l'implantation d'activités productives dans les communes azuréennes.

### L'UPE06 DEMANDE :

1

La suppression définitive de la CVAE, sans mécanismes de compensation indirects

2

L'encadrement strict des hausses de la base de calcul et des taux locaux, avec obligation de délibération motivée et d'engagements mesurables

3

L'utilisation systématique des exonérations totales sur cinq (5) ans de CFE/TFPB pour accompagner les implantations, reconversions et relocalisations

4

Un plafonnement de l'intégralité des impôts de production en fonction de la valeur ajoutée (VM, CFE, taxe foncière...)

5

La suppression des taxes sur les enseignes extérieures

6

La suppression intégrale du VMR

LE SECTEUR PRIVÉ AZURÉEN APPELLE À UNE GOUVERNANCE FISCALE FONDÉE SUR LA STABILITÉ, LA TRANSPARENCE ET LE DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ.

# 02

## LOGEMENT ET AMÉNAGEMENT : PRODUIRE, DENSIFIER, LOGER LES ACTIFS

L'UPE06 considère que l'accès au logement des actifs est devenu le principal déterminant de l'attractivité économique et de la capacité des entreprises à recruter.

### L'UPE06 DEMANDE :

1

La réalisation d'un projet structurant pour le territoire

2

La modification de la loi SRU, en collaboration avec les acteurs économiques, non adaptée aux territoires

3

La simplification et l'accélération des procédures de production de logements, notamment dans les territoires à enjeux

4

L'exclusion des projets industriels du ZAN, afin de ne pas pénaliser la création d'activités productives

5

La levée des freins à la densification, en particulier dans les zones déjà urbanisées

6

La limitation du développement des locations AirBnB, pour libérer des logements pour les actifs

7

L'identification et la valorisation du foncier économique disponible, à l'échelle intercommunale

8

Le développement de solutions alternatives pour les salariés : résidences hôtelières sociales, foyers de jeunes travailleurs, reconversion de foncier économique, solutions modulaires, co living

9

L'amplification ciblée des dispositifs de rénovation énergétique, accompagnés d'aides locales et d'un appui individuel

10

L'usufruit locatif social et tout autre forme permettant le logement des actifs liés au contrat de travail

LE SECTEUR PRIVÉ AZURÉEN APPELLE À UNE APPROCHE TERRITORIALE INTÉGRÉE DU LOGEMENT, ARTICULANT ATTRACTIVITÉ, EMPLOI, AMÉNAGEMENT ET CADRE DE VIE.

# 03

## MOBILITÉ : UNIFIER LA GOUVERNANCE, PLANIFIER À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE, RÉPONDRE AUX BESOINS RÉELS

L'UPE06 considère que l'absence de coordination entre autorités de mobilité freine la compétitivité des entreprises et nuit à la qualité de vie des actifs.

### L'UPE06 DEMANDE :

1

Développer un grand projet de déplacement dans les Alpes-Maritimes : création d'une ligne de métro azuréen est - ouest

2

La création d'un partenariat institutionnel durable entre les sept AOM du département, la création d'une instance de coopération

3

L'adaptation systématique et permanente de l'offre aux flux réels, grâce aux données de mobilité et aux analyses domicile-travail

4

Un rééquilibrage du financement des transports, pour réduire la charge pesant sur les employeurs. L'intégration des représentants des entreprises dans la gouvernance des AOM en tant que décisionnaire et plus à titre uniquement consultatif

5

L'interdiction de la gratuité des transports lorsqu'elle s'accompagne d'une hausse du versement mobilité ou toute autre forme d'augmentation

6

L'optimisation et/ou la réduction préalable des dépenses de transport, avant toute augmentation de recettes

LE SECTEUR PRIVÉ AZURÉEN APPELLE À UNE GOUVERNANCE UNIFIÉE, FONDÉE SUR LES FLUX RÉELS ET LA PERFORMANCE COLLECTIVE.

# 04

## ATTRACTIVITÉ, COMPÉTENCES, SÉCURITÉ : RENFORCER LES CONDITIONS DE VIE ET L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

L'UPE06 considère que la qualité du cadre de vie et la sécurité sont des éléments déterminants pour attirer talents, entreprises et investisseurs.

### 4.1

#### LE SECTEUR PRIVÉ AZURÉEN APPELLE À UN ENGAGEMENT MUNICIPAL FORT POUR LA SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE, HUMAINE ET TERRITORIALE

L'UPE06 DEMANDE EN CE SENS :

1

La publication régulière d'indicateurs territoriaux : sécurité, propreté, performance des services publics

2

Un recours systématique au Small Business Act dans la cadre de la commande publique/privé

3

Un plan de sécurité pour les commerces et entreprises qui subissent des agressions, vandalisme, vols ou tout autre forme d'insécurité

### 4.2

#### LES ENTREPRISES APPELLENT À ANTICIPER LES BESOINS EN COMPÉTENCES : UNE RESPONSABILITÉ POLITIQUE LOCALE AU SERVICE DE LA SOUVERAINETÉ TERRITORIALE

Le secteur privé azuréen appelle les futurs maires à faire de l'anticipation des besoins des entreprises en matière d'emplois et de compétences un axe structurant de leur action municipale et intercommunale.

Dans un territoire confronté à des tensions de recrutement persistantes, à des évolutions démographiques profondes et à des mutations rapides des filières économiques, l'adéquation entre emploi, formation et besoins réels des entreprises ne peut plus être laissée au hasard.

Si la formation relève de compétences partagées, les communes et intercommunalités disposent d'un rôle politique central de coordination, d'animation et d'anticipation, au plus près des réalités économiques locales et des bassins d'emploi.

## À CE TITRE, L'UPE06 DEMANDE AUX FUTURS MAIRES DE :

1

Mettre en place une coordination territoriale structurée associant entreprises, branches professionnelles, acteurs de la formation, intercommunalités, Département et Région, afin d'anticiper les besoins en compétences à moyen et long terme

2

Mobiliser les moyens municipaux et intercommunaux (ingénierie, données, foncier, équipements, partenariats) pour faciliter l'adaptation de l'offre de formation aux enjeux économiques réels du territoire

3

Soutenir la réalisation de diagnostics partagés et réguliers des besoins des entreprises, par filière et par bassin d'emploi à enjeux

4

Renforcer les partenariats directs entre entreprises et acteurs de la formation, notamment via l'alternance, la reconversion professionnelle et la formation tout au long de la vie

5

Inscrire l'action municipale dans une logique d'anticipation démographique, afin de retenir les jeunes actifs, sécuriser les parcours professionnels et accompagner le renouvellement des compétences

6

Favoriser une action coordonnée entre politiques d'emploi, de logement et de mobilité, condition indispensable à l'attractivité durable du territoire

7

Soutenir la mobilisation de viviers de compétences spécifiques, notamment issus des Armées, pour répondre aux besoins des entreprises locales

8

Désigner un élu référent entreprise dans chaque conseil municipal

Anticiper les besoins en compétences, c'est permettre aux entreprises de se développer, sécuriser l'emploi local et renforcer la souveraineté économique et territoriale de la Côte d'Azur.

Le secteur privé azuréen appelle les futurs maires à assumer pleinement leur responsabilité de coordonner ensemble, avec les chefs d'entreprises, l'adéquation entre économie réelle, emploi et formation, condition essentielle d'une attractivité durable et d'un développement équilibré du territoire.

# 4.3

## LE SECTEUR PRIVÉ AZURÉEN APPELLE À RATIONALISER L'ACTION D'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET DE RAYONNEMENT INTERNATIONAL À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE, AFIN DE PASSER D'UN AVANTAGE NATUREL À UNE STRATÉGIE ORGANISÉE, PILOTÉE ET PERFORMANTE

La Côte d'Azur bénéficie d'une notoriété internationale exceptionnelle.  
Mais cette notoriété ne suffit plus.

Dans un contexte de concurrence accrue entre territoires européens, l'attractivité économique ne peut plus être passive, fragmentée ou opportuniste. Elle doit devenir une politique publique à part entière, structurée, lisible, coordonnée et orientée vers des résultats mesurables.

L'attractivité économique et le rayonnement international constituent aujourd'hui des leviers directs de création d'emplois, d'investissements productifs et de souveraineté territoriale.

Le secteur privé azuréen appelle à un changement de paradigme clair : passer d'une attractivité subie à une attractivité choisie, pilotée et assumée, déployée à l'échelle départementale, en coordination étroite avec la Principauté de Monaco et en cohérence avec les stratégies régionales.

À ce titre, l'UPE06 demande la fusion ou une meilleure collaboration entre les instances qui gèrent l'attractivité et que les entreprises soient totalement intégrées. Ainsi qu'une seule marque d'attractivité départementale partagée et pilotée entre acteurs publics et privés.

Dans cette logique, l'UPE06 appelle à la rationalisation des moyens et des compétences aujourd'hui dispersés dans les Alpes-Maritimes, afin de mettre en place un guichet économique unique, s'adressant à l'ensemble des entreprises et des talents azuréens, nationaux et internationaux.

Ce « guichet » doit être piloté avec les représentants des entreprises, dans une logique de performance, de résultats et d'intégration de l'ensemble du territoire, au service de l'attractivité économique, de l'emploi et du rayonnement international de la Côte d'Azur.

# 05

## TRANSITION ÉCOLOGIQUE TERRITORIALE : PASSER D'UNE CONTRAINTE À UNE OPPORTUNITÉ STRATÉGIQUE

L'UPE06 considère que la transition écologique doit être un levier d'innovation, d'investissement et de compétitivité, et non un fardeau fiscal supplémentaire.

**L'UPE06 PROPOSE :**

### 5.1

#### DÉCHETS ET ÉNERGIE

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Le développement d'une stratégie territoriale de valorisation énergétique des déchets : électricité, biogaz, CSR, chaleur

La création d'un maillage de sites de collecte/tri/valorisation à moins de 20 minutes des chantiers

L'intégration systématique du recyclage dans les marchés publics, et la simplification des permissions de voirie

Le renforcement de la lutte contre les dépôts sauvages

La déduction automatique de la redevance spéciale ou du contrat privé de la TEOM sans procédure complexe ou demande de dérogation

# 5.2

EAU

1

La promotion de solutions innovantes d'économie d'eau et de réduction des consommations

2

Le développement de projets communs entreprises–collectivités–État, pour sécuriser la ressource

3

La mise en place de démarches d'écologie industrielle et territoriale, visant à mutualiser eau, énergie, chaleur et matières

# 5.3

RESSOURCES ET PLANIFICATION DURABLE

1

Le soutien aux énergies renouvelables, aux réseaux de chaleur, à la construction bas carbone et à l'économie circulaire

2

La construction d'une acceptabilité sociale des décisions liées à la transition (ENR, ZFE, ZAN), grâce à une planification territoriale lisible

LE SECTEUR PRIVÉ AZURÉEN APPELLE À UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE CONCERTÉE, PRODUCTIVE ET CRÉATRICE DE VALEUR POUR LES ENTREPRISES ET LES HABITANTS.

CONTACT

✉ contact@upe06.com  
📞 04 92 27 27 60